

L'option facultative...

- > De la classe de 2de à la classe de Terminale,
- > 3 heures / semaine.

... la Spécialité

- > À partir de la classe de 1^{ère},
- > Pour la voie générale,
- > 4 heures /semaine en première,
6 heures /semaine en terminale,
- > Épreuve de Spécialité au Baccalauréat (coefficient 16).

Un élève musicien a droit à une dérogation pour intégrer le Lycée Ambroise Paré.

Les projets menés permettent la prise en compte de différents niveaux de pratique, aucun niveau d'excellence n'est requis.



*Lycée Ambroise Paré
17 rue du Lycée
BP 71 309
53013 Laval Cedex*

- > Accueil : 02.43.59.17.59
- > BVS : 02.43.59.17.54

ce.0530010y@ac-nantes.fr

- > Pour tout renseignement, merci de prendre rendez-vous avec Mme Godeau, professeure d'éducation musicale, en contactant l'accueil ou le BVS.

Lycée Ambroise Paré
Laval

> MUSIQUE

Cet enseignement est conçu pour accueillir tous les élèves qui le souhaitent



Les nouveautés de la Réforme du lycée

- > Avec la disparition des filières, l'enseignement de la Musique devient **accessible à tous**.
- > Il peut apporter **une plus-value artistique**.
- > Il permet de développer des **compétences transposables** au-delà de la Musique et des Arts et ainsi concourir à la **poursuite d'étude** et à une **bonne insertion professionnelle**.
- > Le choix de la **Spécialité Musique** peut s'affirmer comme un **choix indispensable pour la construction d'un projet professionnel** tourné vers les **métiers du Son et de l'Acoustique**.
Ce choix peut également trouver sa pertinence dans la construction d'un projet professionnel tourné vers les métiers de l'Enseignement du 1^{er} degré.

Pour quoi faire ?

- > Pour jouer, chanter, écouter,
- > Pour s'inscrire dans des projets musicaux et culturels,
- > Pour acquérir une culture musicale large et établir des liens avec les autres domaines artistiques,
- > Pour compléter sa formation générale par une formation artistique,
- > Pour compléter une pratique musicale individuelle,
- > Pour assister et participer à des concerts,
- > Pour rencontrer des musiciens professionnels et des professionnels du spectacle,
- > Pour valoriser cet investissement en choisissant la Spécialité Musique au Baccalauréat.

L'Atelier Musique

- > Accueille l'ensemble des élèves musiciens,
- > 1 heure /semaine,
- > Projet musical annuel en collaboration avec un musicien professionnel qui conduit à la réalisation d'un spectacle.

